

Département de l'Aisne

Arrondissement de
Saint-Quentin

Canton de Bohain

Commune de
SEBONCOURT

REPUBLIQUE FRANCAISE

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 25 FEVRIER 2020

Présents : Monsieur Hugues LEGRAND, Président,

Mesdames Cathy LEMAIRE, Sylvie DUBOIS, Valérie DESSENNE, Carole TALBOT.

Messieurs Bernard GLADIEUX, François LEFEVRE, Jacques HENOUX, Dominique MINCHEZ, Jean-Michel BOUCHEZ.

Absents : Mesdames Catherine BOINET, Stéphanie DELGEHIER, Alice DENOYELLE, Messieurs Frédéric BRENOT, Benoît DRUENNE.

Secrétaire : Madame Carole TALBOT.

Date de convocation : 18 février 2020

Le compte rendu de la séance du 18 décembre 2019 est approuvé.

COMPTE DE GESTION 2019

Le conseil municipal n'émet aucune observation ni réserve sur le compte de gestion 2019 du receveur municipal pour la commune.

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 Commune

Le compte administratif 2019 est approuvé à l'unanimité comme suit :

INVESTISSEMENT :

Dépenses	: 692 039, 88 €
Recettes	: 584 834, 18 €
Déficit exercice	: - 107 205, 70 €
Déficit antérieur reporté	: - 72 012, 68 €
Déficit de clôture	: - 179 218, 38 €
<u>Reste à réaliser</u> recettes	: 205 041, 21 €
dépenses	: 130 349, 66 €

FONCTIONNEMENT :

Dépenses	: 800 252, 22 €
Recettes	: 906 331, 29 €
Excédent exercice	: 106 079, 07 €

Excédent antérieur reporté : 296 456, 79 €

Excédent de clôture : **402 535, 86 €**

Résultat de clôture : **223 317, 48 €**

En tenant compte des restes à réaliser :

Investissement	: - 104 526, 83 €
Fonctionnement	: 402 535, 86 €
Soit résultat de clôture	: 298 009, 031 €

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Le résultat de fonctionnement 2019 soit 402 535.86 € est affecté comme suit pour 2020 :

Section d'investissement : 104 526, 83 €

Section de fonctionnement : 298 009, 03 €

SUBVENTION COOPERATIVE SCOLAIRE

Il est décidé de participer à hauteur de 70 % aux frais de transport de la sortie scolaire du 14 février 2020 à Alaincourt au Musée Marie-Jeanne des classes de Mmes Lapière et Lindekens soit 157.50 €.

SUBVENTIONS 2020 ASSOCIATIONS

Les subventions aux sociétés locales sont votées comme suit :

➤U.S.S.	2 150 €
➤Ensemble Musical Seboncourtois	2 150 €
➤Société de chasse	350 €
➤Chœur Show	350 €
➤Les Amis de l'école	350 €
➤Energym Seboncourtoise	350 €
➤Comité des fêtes	350 €
➤Archers de Seboncourt	350 €
➤Anciens combattants	350 €
➤Body rythmique	350 €
➤Un Rayon de soleil	350 €
➤Time break	100 € (à la demande de l'association)
➤ Pétanque Club Seboncourtois	350 €

Une subvention de 100 € est attribuée à l'association Gincountry.

Les subventions ne seront mandatées qu'après fourniture du bilan annuel de chaque société.

SUBVENTIONS DIVERSES

Une subvention de **40 €** sera versée aux organismes suivants : Association française des sclérosés en plaques, Ligue Nationale contre le cancer, Croix-Rouge française, Secours Populaire, AFM-Téléthon, Association des donateurs de sang bénévoles de Bohain et ses environs, Souvenir Français et **100 €** seront alloués à l'ADMR et à l'association des Restaurants du cœur de l'Aisne.

ACQUISITION DE TERRAIN

Afin de créer une réserve incendie rue de la Vallée et de régulariser l'emprise des travaux de voirie rue de la Vallée et Ruelle Rousse, le conseil municipal décide :

- d'acquérir les parcelles suivantes au prix indiqué :

- 1°) Monsieur Jean-Luc GOSSE : parcelle AE n°145 pour 58 ca (2€/m²) : 116 euros
- 2°) M.Mme DROMAS-BENOIT : parcelle AE n°147 pour 2a 07ca (2€/m²) : 414 euros
- 3°) GFA du Château : parcelle ZI n°51 pour 5a73ca pour 2 000 € et ZI n° 52 pour 18ca (2€/m²)
- 4°) Monsieur Damien DESSENNE : parcelle ZE n°103 pour 70ca (2€/m²) : 140 euros

Auquel s'ajoutent les frais éventuels de résiliation de bail pour Mr et Mme Deparis (environ 250 €) et les frais de mainlevée d'hypothèque pour M et Mme DROMAS-BENOIT (estimés entre 350 et 400 €),

- d'autoriser le Maire à signer tous les documents et à régler tous les frais inhérents à cette acquisition dont les frais de notaire à Maître Mangeot.

Ajout à l'ordre du jour

ETIQUETTES

Considérant que les listes candidates aux élections municipales de mars 2020 peuvent demander des étiquettes, il est décidé de fixer le prix de celles-ci à 0.05 € l'unité.

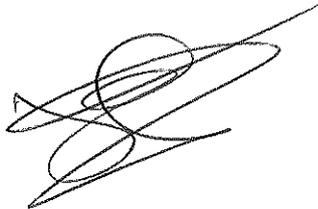
AFFAIRES DIVERSES

- Le Maire informe que les travaux sont terminés au logement 10 rue de l'Eglise et qu'il est loué à partir du 1^{er} mars.

- Le Maire remercie le conseil municipal pour le travail accompli pendant cette mandature.

La séance est levée à 20 H 15.

Le Secrétaire de séance,



POUR EXTRAIT CONFORME,
Le 26 février 2020,
Le Maire,
Hugues LEGRAND

